

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service des Installations
Classées, des Impacts
Environnementaux
et des Déchets

Bureau des Installations
Classées pour la Protection
de l'Environnement

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

N° 2016-7930/DENV

Nouméa, le 26 MAI 2016

Le Directeur

à

Monsieur le
Commandant la gendarmerie de la Nouvelle-
Calédonie et les îles Wallis et Futuna
16 rue Frédéric Surleau
BP R3
98851 Nouméa cedex

Objet : installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) – dossier de demande d'autorisation d'exploiter un ouvrage de traitement des eaux usées domestiques et assimilées de la caserne Bailly, Normandie, commune de Nouméa
Référence : dossier reçu le 20 décembre 2011, reprit le 30 octobre 2014 et complété le 11 septembre 2015

Pièces jointes : - un projet d'arrêté et ses prescriptions techniques
- un accusé réception

Mon Colonel,

Veuillez trouver ci-joint le projet d'arrêté fixant des prescriptions techniques applicables à l'installations de traitement des eaux usées domestiques et assimilées de la caserne Bailly, Normandie, exploitée par le commandement de la gendarmerie de Nouvelle-Calédonie et les îles Wallis et Futuna, commune de Nouméa

Conformément à l'article 413-21 du code de l'environnement de la province Sud, vous disposez **d'un délai de 15 (quinze) jours** pour présenter vos observations par écrit.

Je vous saurais gré de bien vouloir retourner, dans les meilleurs délais, l'accusé de réception que vous trouverez ci-joint, dûment rempli et signé, à la direction de l'environnement.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Mon Colonel, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur de l'environnement

Jean-Marie LAFOND



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

*6 route des artifices
BP LI
98849 Nouméa Cedex*

Affaire suivie par :

*Bureau des Installations classées pour la Protection
de l'Environnement*

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

A retourner dûment complété à la direction nommée ci-dessus

Je soussigné(e) _____

Qualité de : _____

Accuse réception du projet d'arrêté fixant des prescriptions techniques applicables à l'installations de traitement des eaux usées domestiques et assimilées de la caserne Bailly, Normandie, exploitée par le commandement de la gendarmerie de Nouvelle-Calédonie et les îles Wallis et Futuna, commune de Nouméa,

En date du _____

Signature